

BAC PRO

ACCOMPAGNEMENT, SOINS ET SERVICES À LA PERSONNE

OPTION A : À DOMICILE
EN APPRENTISSAGE



2 ANS



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée de Jean Rostand - 16000 ANGOULEME
Tél. 05 45 97 45 00
Contact : Thierry BELISAIRE, Animateur pédagogique

LE MÉTIER

Le titulaire du baccalauréat professionnel Accompagnement, soins et services à la personne **possède les compétences nécessaires pour travailler auprès de familles, d'enfants, de personnes âgées ou de personnes handicapées**. Sa mission : les assister dans tous les gestes de la vie quotidienne et les aider à maintenir leur vie sociale. Dans le cadre de ces activités, il est amené à collaborer avec les professionnels de santé, des travailleurs sociaux et des partenaires institutionnels.

L'option à domicile prépare plus spécifiquement à exercer directement au domicile des personnes ou dans des logements collectifs. Le diplômé peut être employé par des associations, des collectivités, des entreprises, ou des particuliers. Dans certaines structures, il peut encadrer une petite équipe de professionnels chargés de ces interventions.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Accompagner les personnes dans tous les gestes de la vie quotidienne.
- ▶ Collaborer avec une équipe pluri-professionnelle.
- ▶ Surveiller l'état de santé d'une personne et agir en conséquence.
- ▶ Exercer des activités de promotion de la santé et participer aux actions d'animation.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2019/2020

- Réussite aux examens : Non communiqué
- Taux d'insertion : Non communiqué
- Taux de poursuite d'étude : Non communiqué
- Taux de rupture : se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr

INSERTION PROFESSIONNELLE

- ▶ Accompagnant(e) éducatif(ve) et social(e).

CONDITIONS D'ACCÈS

- ▶ Avoir validé une Seconde, ou être titulaire d'un diplôme de niveau équivalent ou supérieur.
- ▶ Être âgé(e) de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- ▶ Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné(e).

CALENDRIER DE LA FORMATION

- ▶ Rythme de l'apprentissage par an : périodes de 2 à 3 semaines par mois en centre de formation de septembre à juin, le reste en entreprise.
- ▶ Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1400h.
- ▶ Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

POURSUITE D'ÉTUDES

- ▶ Brevet de Technicien Supérieur.
- ▶ Diplôme d'Etat. Exemple : aide-soignant, auxiliaire en puériculture, ou technicien de l'intervention sociale et familiale



PLUS D'INFOS
cfa-acad-poitiers.fr



Pour être accompagné(e) dans votre projet de parcours en apprentissage, contactez Évelyne Coutant : evelyne.coutant@ac-poitiers.fr